



2 amendes identiques 2 coûts différents

Par **peyrous**, le **28/10/2010** à **19:02**

Bonjour,

Je vous contacte car je ne sais plus vers qui me tourner pour avoir une réponse à mon souci. Je viens de recevoir une notification d'ordonnance pénale suite à une infraction que j'ai commise (circulation sur un chemin de montagne interdit à tout véhicule à moteur sauf autorisation). Lors des faits nous étions 6 véhicules stationnés au même endroit donc tous avaient empruntés ce chemin. 5 ont été verbalisés par un P.V. apposé sur le pare-brise, amende d'un montant de 140 €. Le 6ème mon véhicule lui n'a pas été puisque l'agent n'avait plus de P.V. Il s'est donc adressé à moi en me disant que la procédure serait différente ! Il a donc consigné mes dires sur un papier qu'il m'a fait signer et m'a dit de le transmettre au procureur. 2 ou 3 mois se sont écoulés lorsque des gendarmes se sont rendus chez moi pour me demander d'aller le lendemain m'expliquer. J'y suis allé et est fait un genre de déposition qu'ils m'ont dit de transmettre au procureur.

Ma question est pourquoi je reçois aujourd'hui une notification d'un montant de 422.00 € alors que l'infraction est la même que les autres véhicules (P.V. d'un montant de 140 €). À ce jour personne n'a pu me donner une réponse même pas la juridiction de proximité qui ne m'a donné aucune adresse où je puisse m'adresser. Seule proposition de leur part d'effectuer une opposition qui dans ce cas peut engendrer des frais supplémentaires.

Merci par avance pour votre réponse

Recevez mes salutations

Mr PEYROUS Michel

1459 chemin des ARRIBEUS

64110 LAROIN Tel 0683262210